



Des brevets pour encourager l'innovation

Encourager l'innovation et la créativité est crucial pour atteindre les performances requises dans notre économie de la connaissance. Comme annoncé par Jan Venstermans, directeur général du CSTC, à l'occasion du dernier Forum de la Construction, le Centre entend s'investir grandement sur le plan de l'innovation dans la construction. Ainsi, le CSTC n'ambitionne pas seulement de simplifier les processus existants qui favorisent l'innovation, mais aussi – et surtout – de remplir un rôle de catalyseur. En effet, le CSTC rassemble à la fois les connaissances dans le domaine et les leviers nécessaires au développement et à l'implémentation pratique de différents procédés et matériaux innovants.

A l'instar du secteur de la construction, notre groupe cible et les canaux d'innovation sont extrêmement variés. En effet, il ne s'agit pas uniquement de recherche et de développement, mais aussi de l'implémentation des technologies innovatrices, de l'expérience acquise sur chantier, des nouvelles réglementations et normes, des exigences de plus en plus strictes des clients entraînant l'évolution du secteur.

Les droits de propriété intellectuelle, comme les brevets, sont incontournables pour la stimulation de l'innovation, car ils protègent la valeur des inventions et les investissements qui en découlent. En outre, ces inventions donnent lieu à de nouveaux travaux de re-

cherche et de développement, et ce, grâce à la publication de l'information relative à ces brevets.

Par conséquent, les entreprises ont tout intérêt à utiliser les droits de propriété intellectuelle de manière optimale durant le développement et le lancement de leurs produits, services et processus. Dans ce cadre, le SPF 'Economie' a mis sur pied une série de Cellules Brevets afin de les sensibiliser sur le sujet et de répondre à leurs questions. Le CSTC assure cette tâche en ce qui concerne la construction.

Le service proposé par la Cellule Brevets est gratuit et apprécié unanimement par les entreprises qui l'ont sollicité. Alors, pourquoi s'en priver ?

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter !

Cellule Brevets CSTC
Lozenberg 7
1932 Sint-Stevens-Woluwe (Zaventem)
Tél. : 02/716.42.11
Fax : 02/725.32.12
E-mail : brevet@bbri.be